

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	20.11.2023	Folio n°
	Délibération	2023-52	
	Nature	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE			

**Syndicat Mixte
Normand'Innov**

Siège Social
Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

SEANCE N° 11 DU 20.11.2023
4 questions numérotées 2023-52 et 2023-55

DELIBERATION

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les Locaux du Pôle Services de Flers – Agglo – 35 Rue Saint Sauveur – 61100 FLERS, sous la présidence de Sophie GAUGAIN – Présidente du Syndicat Mixte.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Sophie GAUGAIN (RN) – Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Yves GOASDOUE (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – Michel DUMAINE (FA) – Jérémy PREVOST (FA) – Béatrice GUYOT (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Jacques FORTIS	Michel DUMAINE	Ensemble de la séance

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

Excusé : /

Absents : Julie BARENTON-GUILLAS et Lori HELLOCO (ensemble de la séance)

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	2023-52 à 2023-55	8	8

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
14.11.2023	9 H 30	Gilles RABACHE	10 H 40	28.11.2023	29.11.2023

R A P P O R T

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	11	20.11.2023	N° d'ordre	N° délibération
				1	2023-52

OBJET	DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024
--------------	--

YZ/EA

Chers collègues,

L'année 2023 constitue le point de départ des travaux de la nouvelle concession d'aménagement dont le terme sur 20 ans est prévu le 31 décembre 2041.

Il vous est proposé de débattre sur les orientations budgétaires 2023 du Syndicat Mixte.

- Ligne budgétaire intégrant le solde de la participation du Syndicat Mixte à la SHEMA pour l'aménagement de la ZAC.
- Pour mémoire, la répartition des charges en fonctionnement tient compte de la nouvelle répartition de celle-ci entre les membres du syndicat. Cela était une condition de participation à l'investissement du Département pour l'acquisition du nouveau foncier et la réalisation des futurs travaux d'aménagement.
- Une ligne taxe foncière pour la plateforme collaborative (CED2) a également été ajoutée, celle-ci étant compensée par la recette perçue auprès de la CCI délégataire de la DSP recette car la CCI nous rembourse.
- Figure également l'emprunt contracté par le Syndicat Mixte pour financer nouvelle avance à la SHEMA.
- Une ligne budgétaire permettra d'accompagner l'amorçage de la conciergerie.

Compte tenu de ces éléments, les orientations 2023 pourraient s'établir, en dépenses et en recettes à :

Section de fonctionnement

Dépenses

Le budget 2023 est estimé à **4.257.975,17 €**. Il comprend :

- Le virement en section d'investissement: **3.944.125,17 €**
- Le groupement de commandes (marché espaces verts)
- Le remboursement des intérêts liés au rachat de l'usufruit
- Le remboursement des intérêts liés au nouvel emprunt consenti à la SHEMA
- Le paiement de la taxe foncière de la plateforme collaborative totalement financé dans le cadre de la DSP avec la CCI

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	20.11.2023	Folio n°
	Délibération	2023-52	
	Nature	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE			

Recettes

La section recettes intègre :

- Le remboursement de la TF liée à la plateforme collaborative par la CCI **15.000 €**
- La Redevance relative à la plateforme collaborative : **280.000 €**
- Remboursement des intérêts d'emprunt avance trésorerie SHEMA : **88.797 €**
- Les contributions des membres du Syndicat Mixte tenant compte des éléments:
 - **60.000,00 €** pour la Région
 - **16.005,95 €** pour le Département
 - **55.000,00 €** pour Flers Agglo
- La reprise du résultat de l'exercice n-1 pour **3.743.172,22 €**.

Section d'investissement

Dépenses

Le budget 2023 est estimé à **8.075.611,95 €**. Il comprend :

- Les remboursements du Capital liés aux 2 emprunts (plateforme collaborative 194.500 € + avance SHEMA : 193.715€)
- Les dépenses d'investissements liées aux équipements et aménagement.

Recettes

La section recettes intègre :

- Le remboursement annuel par la SHEMA du nouvel emprunt : **260.200 €**
- La reprise du résultat de l'exercice n-1 pour **3.871.286,78 €**.
- Le virement de la section de fonctionnement pour **3.944.125,17 €**

LE CONSEIL :

PREND ACTE de la tenue du DOB 2024 et de l'existence du rapport.

CERTIFIÉ CONFORME.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1^{er} Vice-Président

Yves GOASDOUE